

# Le Monde.fr

## « Pourrais-tu me rassurer que ces dossiers sont traités ? » : le récit des ratés de la police belge avant les attentats du 13-Novembre

Soren Seelow

3,269 mots

28 août 2021

01:44

Le Monde.fr

LEMFR

Français

© 2021 Le Monde. Tous droits réservés.

Au lendemain des attentats de Paris en 2015, l'organe de contrôle de la police belge a mené une enquête sur les dysfonctionnements dans le suivi de plusieurs terroristes, dont Salah Abdeslam. « Le Monde » a étudié l'intégralité de ce rapport confidentiel. Un retour d'expérience vertigineux.

**Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, la Belgique, sous le feu des critiques en raison de la latitude dont avait disposé cette cellule terroriste pour organiser pendant de longs mois ces attaques depuis Bruxelles, s'était lancée dans un examen de conscience douloureux. Afin d'identifier les failles de son appareil sécuritaire, le Comité permanent P, un organe de contrôle externe de la police, a ouvert une enquête relative à « la position d'information des services de police belges concernant les attentats terroristes » qui ont fait 130 morts à Paris et à Saint-Denis.**

Ce rapport confidentiel autopsy avec une grande finesse les renseignements dont disposaient les services d'enquête belges durant les dix-huit mois précédant les attentats. Il se concentre sur trois membres de cette cellule pilotée par l'organisation Etat islamique (EI) : un de ses responsables opérationnels, le Belge Abdelhamid Abaaoud, qui a participé aux attaques des terrasses parisiennes avant d'être tué lors d'un assaut du RAID à Saint-Denis ; Brahim Abdeslam, un autre membre du commando des terrasses qui s'est fait exploser au café Comptoir Voltaire ; et son frère Salah, seul membre du commando encore en vie et principal accusé du procès des attentats du 13-Novembre, qui s'ouvre mercredi 8 septembre à Paris.

Ce document a en partie nourri les travaux de la commission d'enquête ouverte par le Parlement fédéral belge après les attentats perpétrés à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles, le 22 mars 2016, par les membres encore actifs de cette cellule. « La police, le ministère public, la justice et les services de renseignement disposaient de nombreuses informations concrètes (...) qui n'ont pas toujours été exploitées de manière optimale et n'ont pas permis d'identifier à temps la menace d'attentat », relève ce rapport parlementaire, publié en juin 2017.

Si certains de ses éléments ont fuit dans la presse, le rapport du Comité P n'a, lui, jamais été rendu public, au regret de plusieurs parties civiles des attentats de Paris qui avaient demandé qu'il soit versé à l'instruction. Le refus des autorités belges était motivé par le fait que le Comité P a eu accès à de nombreux documents sensibles – dossiers judiciaires, rapports classifiés, bases de données, échanges de mails entre services d'enquête... – dont certains étaient classés « très secrets », le plus haut des trois niveaux de confidentialité belges.

Alors que s'ouvre le procès des attentats du 13-Novembre, Le Monde a étudié l'intégralité de ce rapport de 80 pages. L'ampleur des dysfonctionnements donne le vertige. Ces manquements – en partie imputables à « un manque cruel de moyens matériels et humains » – ne doivent pas occulter les failles côté français. Devant la commission parlementaire française, les responsables du renseignement intérieur et extérieur français avaient eux aussi reconnu un « échec » de leurs services. Mais cette cellule s'étant regroupée, préparée et armée à Bruxelles, le retour d'expérience belge permet de mieux comprendre comment l'attentat le plus meurtrier perpétré en Europe par l'EI a pu avoir lieu.

Juillet 2014. Nous sommes seize mois avant les attentats du 13 novembre 2015. Une enquêtrice de la cellule « islam » de la DR3, la section antiterroriste de la police judiciaire fédérale de Bruxelles, a reçu un « tuyau » d'une source. Deux frères radicalisés projetaient de rejoindre les rangs de l'EI en Syrie. La policière alerte oralement sa hiérarchie. Les frères sont identifiés comme étant Salah et Brahim Abdeslam, deux

Franco-Marocains nés en Belgique et vivant à Molenbeek. Il s'agit d'amis d'enfance du djihadiste belge Abdelhamid Abaaoud, futur coordinateur des attaques du 13-Novembre, qui se trouve alors en Syrie.

Premier dysfonctionnement : aucun rapport n'est rédigé sur ce renseignement, dont il n'existe pas de trace écrite. C'est l'enquêtrice en question qui a spontanément contacté le Comité P après les attentats pour rapporter cet épisode. Un de ses collègues de la DR3 avait pourtant bien confirmé l'information à l'époque auprès d'une seconde source : un des frères Abdeslam aurait bien l'intention de se rendre en Syrie, sa mère lui ayant même confisqué son passeport. Ces informations ne donnent lieu à aucun signalement ni à aucun acte d'enquête.

15 janvier 2015. Une semaine après les attentats contre Charlie Hebdo et à l'Hypercacher en France, les forces spéciales belges donnent l'assaut contre un appartement de Verviers, en région wallonne. L'opération a été déclenchée en raison de craintes que cette cellule terroriste, placée sur écoute, passe à l'acte de façon imminente. Deux djihadistes belges de retour de Syrie sont tués. De nombreuses armes sont découvertes. Le donneur d'ordre de cette cellule avait été identifié quelques jours plus tôt : il s'agit d'Abdelhamid Abaaoud, qui pilotait l'opération depuis la Grèce. Après avoir échappé de justesse à une arrestation à Athènes, le 17 janvier, le djihadiste parvient à regagner la Syrie.

27 janvier 2015. Moins de deux semaines après cette opération, Brahim Abdeslam prend, comme annoncé par les sources de la DR3, un avion pour Istanbul, d'où il rejoint la Syrie. Il profite de ce court séjour pour suivre une formation militaire et rencontrer son ami Abaaoud. Il a été filmé sur place par la propagande de l'EI.

Cette vidéo, montée avec des séquences mettant en scène les commandos du Stade de France, des terrasses de l'Est parisien et du Bataclan, a été diffusée après les attentats en guise de revendication. On y voit l'aîné des frères Abdeslam tirer contre un mur et lancer, en se retournant vers la caméra : « Ça, c'est pour François Hollande. » Onze mois avant le 13 novembre, la cellule terroriste est déjà en train de se constituer. Malgré deux informations concordantes, la police antiterroriste fédérale belge n'a pas détecté le départ de Brahim Abdeslam en Syrie, et encore moins cherché à l'empêcher.

30 janvier 2015. C'est finalement une troisième information, parvenue à la police locale de la zone Bruxelles-Ouest – couvrant le quartier de Molenbeek – qui va déclencher l'ouverture d'une enquête. Le 30 janvier, un policier du commissariat de Molenbeek rédige le premier procès-verbal pour terrorisme consacré à Salah Abdeslam : ce dernier aurait déclaré qu'il fallait « aider les frères en Syrie ». Il aurait préparé ses bagages et serait même sur le départ.

Plus inquiétant : son frère Brahim l'aurait appelé, le 28 janvier, pour l'informer qu'il s'apprêtait à traverser la frontière entre la Turquie et la Syrie. Le PV précise que Salah Abdeslam est un ami d'Abaaoud, un des terroristes les plus recherchés du continent depuis le coup de filet de Verviers. Les deux hommes ont d'ailleurs, selon cet informateur, été en contact juste avant que cette cellule soit démantelée mi-janvier.

Cette fois, Salah Abdeslam fait l'objet d'un signalement national en vue d'être auditionné, puis d'un signalement international aux fins de « contrôle discret » en date du 9 février dans le système d'information Schengen. Le policier à l'origine de ces informations ne sera plus contacté par aucun service jusqu'aux attentats de Paris.

9 février 2015. Ce jour-là, la zone de police Bruxelles-Ouest rédige un premier procès-verbal sur le frère de Salah Abdeslam : « Brahim serait parti vers la Syrie quelques jours plus tôt. Il aurait contacté son frère Salah depuis la frontière turco-syrienne en date du 28 janvier 2015 disant qu'il était prêt à passer la frontière. » Le PV précise qu'il serait rentré de Syrie depuis peu. Brahim Abdeslam fait à son tour l'objet d'un signalement national et international. Le 11 février, les deux dossiers sont transmis au parquet fédéral.

16 février 2015. Brahim Abdeslam, qui est effectivement rentré de Syrie le 7 février, est interpellé à Bruxelles à la suite d'un contrôle routier. Retrouvé en possession d'une barrette de cannabis et d'une page imprimée d'un forum en ligne intitulé « La permission des parents pour faire le djihad », il est brièvement placé en garde à vue pour détention de stupéfiants et en raison de son signalement pour « participation aux activités d'un groupe terroriste ». Une perquisition est effectuée à son domicile. Plusieurs objets, dont un téléphone portable et une clé USB, sont saisis. Il est interrogé le jour même.

Son audition, qui ne figure pas dans le rapport du Comité P mais a été versée au dossier d'instruction français, est lapidaire. En voici un extrait :

« Avez-vous de la sympathie pour les combattants de l'Etat islamique en Syrie ?

– Non non, aucune sympathie. Ce ne sont pas des musulmans !

– Etes-vous parti à l'étranger récemment ?

– Oui. Le 27 janvier, je suis parti en Turquie. Je suis resté quatre jours à Istanbul, puis j’ai voyagé un peu avec un taxi entre Istanbul et Bodrum. J’ai fait les magasins et les bars...

– Vous ne vous êtes donc jamais approché de la frontière syrienne ?

– Non, jamais !

– Votre frère Salah a-t-il des sympathies pour l’Etat islamique ?

– J’ai montré le bon chemin à mon frère. Il va se marier. Il n’a pas l’intention d’aller se battre. »

Brahim Abdeslam ressort libre du commissariat de Molenbeek. Conclusion du policier qui l’a auditionné : « Aucun élément ne permet de corroborer les informations reprises au PV initial » concernant sa radicalisation et son départ en Syrie. Le 20 février, Brahim est pourtant intégré dans la liste consolidée « Syrie » de l’Organe de coordination pour l’analyse de la menace (OCAM) en catégorie 4 (personnes arrêtées alors qu’elles étaient en route pour la Syrie), et ce alors qu’il en revient. Aucune vérification n’est menée pour confirmer ses déclarations.

Les objets saisis lors de la perquisition ont cependant été conservés par la zone de police Bruxelles-Ouest. A la demande du parquet fédéral, son téléphone sera même examiné, mais plusieurs mois plus tard, de façon « superficielle », note un expert du Comité P, et surtout sans résultat. La Commission d’enquête belge évoque de « graves dysfonctionnements » dans la gestion de ce scellé : au lendemain des attentats du 13-Novembre, le Comité P et les enquêteurs ont en effet tenté de mettre la main sur ce téléphone, qui restera introuvable pendant de longs mois.

Il sera finalement découvert, sans explications, dans les locaux de la zone de police Bruxelles-Ouest un an après les attentats, en novembre 2016, et de nouveau analysé. Le résultat tombe en janvier 2017. A l’aide d’un logiciel plus performant que celui utilisé la première fois, des enquêteurs spécialisés parviennent à restaurer une conversation Facebook effacée entre Brahim Abdeslam et Abdelhamid Abaaoud datant du 1er juillet 2014, plus de six mois avant le projet terroriste de Verviers et le séjour de Brahim Abdeslam en Syrie :

« On a déclaré le Kalifat. Allah Akbar, écrit Abaaoud.

– Allah Akbar. J’arrive Incha’Allah. A bientôt mon frère, répond Brahim Abdeslam

– Qu’Allah te guide dans la voix du djihad et t’accorde le martyr. Déchire ces kouffars et prends leur un maximum de porcs et viens rejoindre l’armée d’Allah.

– Ok mon frère, Inchallah. Je te recontacte bientôt. »

Le téléphone de Brahim Abdeslam « contenait des informations importantes, qui – si elles avaient été connues en temps utile – auraient pu donner une autre orientation à l’enquête pénale », relève la commission d’enquête parlementaire. Ignorant tout de cette conversation, les policiers belges poursuivent leurs auditions de routine.

28 février 2015. Salah Abdeslam, qui a reçu une convocation de la zone de police Bruxelles-Ouest, se présente à son tour au commissariat. Son audition est dans la même veine que celle de son frère :

« Nous avons des informations comme quoi il serait possible que vous partiez en Syrie faire le djihad, commence le policier.

– C’est absolument faux. Je ne compte pas aller en Syrie pour me battre, répond Salah Abdeslam.

– Connaissez-vous Abdelhamid Abaaoud ?

– Oui, c’est un chouette gars, je le connais depuis plus de dix ans. A l’époque, c’était un bon ami, un gars du quartier, je traînais tout le temps avec...

– Que pensez-vous d’Abdelhamid Abaaoud ?

– En dehors du djihad, c’est quelqu’un de bien. Maintenant, je ne tolère pas ce qu’il fait. »

Le policier rédige son procès-verbal : « En date du 28/02/2015, la zone de police de Bruxelles-Ouest a auditionné Salah Abdeslam afin de vérifier sa possible radicalisation. Il en ressort qu’il ne présente aucun signe extérieur de radicalisme, que ce soit dans sa tenue vestimentaire, son allure physique ou ses propos. Aucun élément ne permet de corroborer les informations reprises au PV initial selon lesquelles il aurait l’intention de partir en Syrie rejoindre l’Etat islamique. »

Mars 2015. Les deux dossiers des frères Abdeslam, qui sont traités séparément, sont transmis par le parquet fédéral à la DR3 début mars. C'est désormais théoriquement à ce service antiterroriste de prendre en charge les deux enquêtes. Elles vont au contraire être enterrées : elles sont classées comme « dossiers rouges », des dossiers « importants » mais que la DR3 n'a pas les moyens de traiter en raison de « capacité insuffisante d'enquête ». Un responsable du groupe « islam » de la DR3 a raconté au Comité P, dans une audition à huis clos, l'état d'esprit du service lors de la réception des dossiers Abdeslam : « A ce moment-là, on sait très bien qu'à notre niveau nous n'allons pas pouvoir gérer ces dossiers. »

Le 16 mars 2015, le responsable de la DR3 explique par mail au parquet général que son service n'est pas en mesure de traiter les nouveaux « dossiers rouges ». Quelques semaines plus tard, un magistrat fédéral s'inquiète de savoir si un autre service a été mobilisé. Il écrit au responsable de la DR3 : « Je reviens vers toi pour les dossiers rouges. (...) Pourrais-tu me rassurer que ces dossiers sont actuellement traités ? » Ce dernier lui répond que de simples PV de « contextualisation » – visant notamment à vérifier si ces dossiers peuvent être reliés à des enquêtes en cours – vont être réalisés. Mais « personne n'a été désigné comme chef d'enquête pour ces deux dossiers, et de facto personne ne le sera jamais », note le Comité P.

Des « repérages » téléphoniques ont bien été effectués sur les téléphones des frères Abdeslam pour éviter de dépasser le délai légal d'un an. Mais ordre a été donné de « geler » les résultats : ils sont mis en attente, faute de ressources, en vue d'une exploitation ultérieure, qui n'aura lieu qu'après les attentats de Paris. Le 20 mars, Salah Abdeslam rejoint son frère sur la liste consolidée « Syrie » de l'OCAM en catégorie 5 (candidat potentiel à un départ en Syrie), sans que cela ait le moindre impact sur les enquêtes en cours.

24 mars 2015. La direction de la coopération policière internationale belge reçoit un signalement des autorités françaises avertissant que Brahim Abdeslam a été contrôlé en compagnie de deux personnes à la frontière franco-britannique. L'accès au Royaume-Uni lui a été refusé. Cette information est transmise à différents services belges, mais pas à la police judiciaire fédérale de Bruxelles, dont dépend la DR3, pourtant chargée de l'enquête. Aucune suite ne sera donnée à ce signalement.

11 juin 2015. Le parquet fédéral décide de classer « sans suite » les deux dossiers Abdeslam, et ce alors que plusieurs actes d'enquête demandés n'ont pas été réalisés, notamment l'exploitation de certains téléphones ou adresses mail leur appartenant. Le Comité P, qui contrôle uniquement le travail de la police, ne se prononce pas sur le bien-fondé de ce classement. C'est le rôle de la commission d'enquête, qui constate « qu'en l'espèce, un classement sans suite pour raison technique – absence d'infraction – est en réalité un classement sans suite “opportuniste”, motivé par un manque de capacité policière. » Alors que la proximité des frères Abdeslam avec Abaaoud, une « cible importante » de la lutte antiterroriste, est connue, plus aucune investigation ne sera effectuée les concernant.

Juillet 2015. Début juillet, la police fédérale belge reçoit une demande alarmante d'un service étranger relative à des menaces d'attentats perpétrés « à l'occasion d'événements de masse » par quelques dizaines de combattants revenus de Syrie. Ces projets terroristes visant plusieurs pays – dont la France et la Belgique – seraient menés sous la direction d'Abaaoud. Le Comité P constate que cette requête a été traitée comme une simple « demande de renseignement », et « non pas comme une menace potentielle pour la Belgique ». Les informations de ce partenaire étranger ne font l'objet d'« aucun traitement particulier ».

**Août 2015. La menace se précise. Les services français ont auditionné un « revenant » de Syrie qui leur a expliqué de façon circonstanciée qu'Abaaoud était en train de former et d'envoyer des djihadistes de Syrie pour mener une campagne massive d'attentats en Europe. Les autorités françaises font une dénonciation officielle aux autorités belges, qui ouvrent un dossier judiciaire sur Abaaoud en septembre. Nous sommes deux mois avant les attentats de Paris.**

Selon un autre rapport confidentiel belge consulté par Le Monde, celui du Comité R, qui contrôle le travail des services de renseignement, une quinzaine de services étrangers – notamment français et américains – travaillent à cette date sur les projets d'attentats prêtés à Abaaoud. Leur incapacité à empêcher le 13-Novembre est un échec global du renseignement. Mais il est notable qu'aucune vérification ne sera réalisée par la police belge sur les frères Abdeslam à la suite de ces informations malgré leur proximité avec Abaaoud. Cette carence va leur laisser toute latitude, dans les mois qui suivent, pour aider leur ami d'enfance à mettre en œuvre les attentats de Paris.

Du 30 août au 3 octobre. Entre la fin de l'été et le début de l'automne, Salah Abdeslam effectue entre quatre et cinq voyages en Hongrie et en Allemagne pour convoyer jusqu'à Bruxelles une dizaine de commandos des attentats de Paris et de Bruxelles infiltrés depuis la Syrie. L'un de ces allers-retours a même fait l'objet d'un contrôle routier, en Autriche, le 9 septembre : Salah Abdeslam ramenait de Budapest deux djihadistes – dont Najim Laachraoui, artificier du 13-Novembre et kamikaze de l'aéroport de Bruxelles. La police fédérale a expliqué au Comité P que cette information n'avait pas été traitée en raison du classement sans suite décidé par le parquet fédéral, et ce malgré son signalement international.

Novembre 2015. Les 10 et 11 novembre, les frères Abdeslam se déplacent en région parisienne pour y louer les chambres qui serviront de planques aux commandos la nuit précédant les attentats. Le 12 novembre, ils quittent ensemble la Belgique dans un convoi de trois voitures transportant les dix terroristes vers Paris.

Le lendemain, Brahim Abdeslam participe aux tueries qui font 39 victimes sur les terrasses de l'Est parisien avec Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh, puis déclenche sa ceinture au Comptoir Voltaire, sans faire de morts. Salah Abdeslam dépose trois kamikazes devant le Stade de France, abandonne sa ceinture explosive et disparaît. Il sera interpellé quatre mois plus tard, le 18 mars 2016, à Molenbeek, là où tout a commencé.

Document LEMFR00020210827eh8r004xt

### Sommaire de la recherche

Text	Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, la Belgique, sous le feu des critiques en raison de la latitude dont avait disposé cette cellule terroriste pour organiser pendant de longs mois ces attaques depuis Bruxelles, s'était lancée dans un examen de conscience douloureux. Afin d'identifier les failles de son appareil sécuritaire, le Comité permanent P, un organe de contrôle externe de la police, a ouvert une enquête relative à « la position d'information des services de police belges concernant les attentats terroristes » qui ont fait 130 morts à Paris et à Saint-Denis
Date	Au cours des 3 derniers mois
Source	Toutes les sources
Auteur	Tous les auteurs
Société	Toutes les sociétés
Sujet	Tous les sujets
Secteur économique	Tous les secteurs économiques
Région	Toutes les régions
Langue	Français ou Anglais
Résultats trouvés	2
Horodatage	28 août 2021 13:57